

Une exposition sur la faune et la biodiversité de Sorgues



Dès ce lundi 29 septembre, l'exposition 'Faune sorguaise et biodiversité' s'installe au pôle culturel Camille Claudel à Sorgues, et ce, jusqu'au samedi 11 octobre. Deux animations auront lieu les samedi 4 et mardi 7 octobre autour du sujet.

Dans l'objectif de sensibiliser le public à la connaissance, la préservation et la valorisation du patrimoine naturel, la <u>Ville de Sorgues</u> lui propose de découvrir l'exposition du photographe autodidacte sorguais <u>Didier Ricca</u>, passionné des grands espaces, autour de la biodiversité et la faune locales.

Deux animations seront organisées autour de l'exposition avec l'artiste. Ce samedi 4 octobre à 10h30, il enfilera une casquette de guide pour expliquer ses œuvres au public et répondre à ses éventuelles questions. Le mardi 7 octobre, une conférence sur le thème 'ABC de la Biodiversité, un patrimoine



naturel à préserver' se tiendra au pôle culturel à 18h dans le cadre du projet 'Atlas de la Biodiversité Intercommunale' lancé par la communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat.

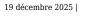
Exposition du 29 septembre au 11 octobre. Entrée libre. Pôle culturel Camille Claudel. 285 Avenue d'Avignon. Sorques.

Tour de France : Le Parc naturel régional du Ventoux veille sur le 'Géant de Provence'



Avec l'arrivée de milliers de spectateurs sur les pentes du Ventoux à l'occasion de <u>la 16^e étape</u> <u>du Tour de France</u> qui se déroule ce mardi 22 juillet entre Montpellier et le Géant de Provence, <u>le Parc naturel régional du Ventoux</u> (PNRL) se mobilise pour assurer la préservation de ce site Natura 2000 aussi classé réserve de biosphère depuis 1990 par l'Unesco.

Pour cela, les agents du parc ont notamment procédé à l'installation d'une centaine de panneaux pour





Ecrit par le 19 décembre 2025

sensibiliser les visiteurs (protection de la biodiversité, prévention des incendies, sécurité en montagne...). Ces supports ont été posés la semaine dernière, avant l'arrivée des premiers spectateurs.

Dans le même temps, le Parc a aussi déployé environ 4 000 mètres de filets de protection (fournis par ASO, l'organisateur du Tour de France) pour la sauvegarde des espaces naturels sensibles en bordure des zones spectateurs au sommet du Ventoux et au Mont Serein. En fonction des secteurs, ceux-ci ont sont posés la veille ou plusieurs jours avant l'épreuve, tout en tenant compte des activités pastorales et touristiques présentes sur le massif.







Exemple de panneaux d'information installés sur les pentes du Ventoux. Crédit : PNRL/DR

30 agents du parc mobilisés le jour de l'étape

Le jour de l'étape le Parc mobilise les écogardes de la Garde Régionale Forestière et des agents du Parc pour la surveillance, la sensibilisation et l'orientation des spectateurs. Ceux-ci seront positionnés sur les secteurs sensibles ou les zones de forte affluence (sommet du Ventoux, Mont Serein, ligne de crêtes...) afin d'être au contact direct des spectateurs. Au total, environ 30 personnes du Parc seront mobilisées sur le massif le jour du passage.

Enfin, dès le lendemain, soit mercredi 23 juillet, le PNRL va procéder au démontage de l'ensemble des éléments afin d'éviter toute dégradation ou dispersion du matériel dans le milieu naturel, notamment en cas de vent fort.

« Accompagner l'événement dans une démarche respectueuse de l'environnement, en veillant à la préservation des milieux sensibles. »

L'équipe du PNRL



Ecrit par le 19 décembre 2025

« Le Ventoux incarne à lui seul un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel que le Parc s'attache à préserver et à valoriser chaque jour, explique l'équipe du Parc vauclusien. Dès lors, le rôle du PNR ne se limite pas à la logistique ou à l'accueil du public : il consiste à accompagner l'événement dans une démarche respectueuse de l'environnement, en veillant à la préservation des milieux sensibles, à la sensibilisation des visiteurs et à la mise en avant des savoir-faire locaux. L'étape du Tour devient ainsi l'occasion de concilier sport, attractivité territoriale et développement durable, dans un site mythique où la nature et l'effort se rejoignent. »

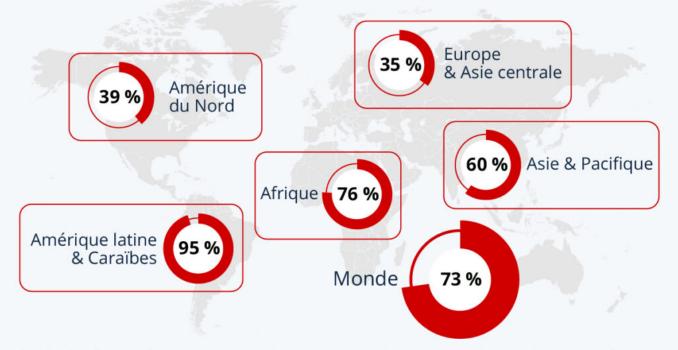
(Vidéo) Découvrez le détail du parcours de l'étape du Mont Ventoux

L'effondrement mondial de la faune sauvage



L'effondrement de la faune sauvage

Diminution des populations d'espèces vertébrées sauvages entre 1970 et 2020, par région*



^{*} Selon l'Indice Planète Vivante, qui se base sur le suivi de 34 836 populations de 5 495 espèces de vertébrés (mammifères, oiseaux, amphibiens, reptiles et poissons).

Source: Indice Planète Vivante 2024 - WWF









Le Fonds mondial pour la nature (WWF) a publié un nouveau rapport alarmant qui révèle que les populations mondiales d'animaux sauvages ont diminué de façon drastique au cours des cinquante dernières années. L'«Indice Planète Vivante», qui se base sur le suivi de plus de 30 000 populations animales appartenant à plus de 5 000 espèces autour du globe, fait état d'un déclin de 73 % de la faune sauvage mondiale entre 1970 et 2020. Les activités humaines sont citées comme les principales



responsables, avec la destruction des habitats naturels liée à la déforestation et à l'expansion des terres agricoles. <u>Planète Vivante 2024</u>

Comme l'indique notre infographie, le pire <u>impact sur la biodiversité</u> a été observé en Amérique latine et dans les Caraïbes, où les populations d'animaux sauvages ont diminué de 95 % depuis 1970. Au cours de la même période, les populations de vertébrés ont décliné de 76 % en Afrique et de 60 % dans la région Asie et Pacifique. En Amérique du Nord et dans la région Europe et Asie centrale, le déclin s'établit à respectivement 39 % et 35 %. L'impact des activités humaines ne se fait pas seulement sentir sur la terre ferme, si les recherches ont montré que, depuis 1970, les populations mondiales d'animaux terrestres ont diminué de près de 70 %, celles de poissons d'eau douce ont elles décliné de plus de 80 %.

Biodiversité : plus d'un quart des espèces sont menacées d'extinction

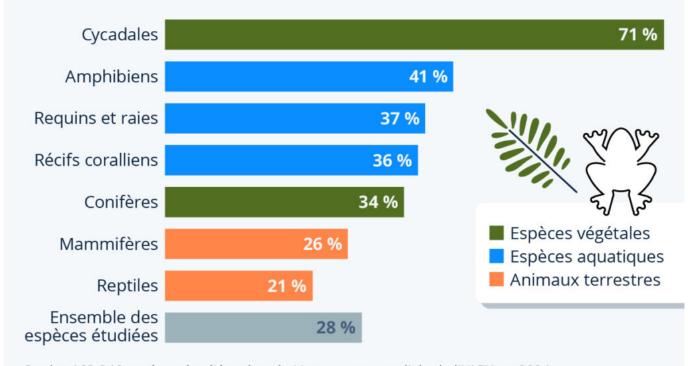
Extension des terres agricoles au détriment des <u>forêts</u>, <u>urbanisation galopante</u>, pollution, dégradation des milieux marins par la pollution et la surpêche, réchauffement climatique. Les pressions exercées par les activités humaines sur la nature sont nombreuses et menacent l'existence de milliers d'espèces végétales et animales. Notre graphique donne un aperçu du niveau de menace par classe ou famille d'espèces, telles que recensées dans la <u>Liste rouge</u> de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Lancé en 1964, cet inventaire représente une source complète d'informations sur l'état de conservation des espèces vivantes et constitue un indicateur privilégié de suivi de l'état de la biodiversité mondiale.

Selon la dernière actualisation de cette liste, la <u>biodiversité de la planète</u> poursuit son déclin. Sur les 163 040 espèces répertoriées en début d'année, 45 321 pourraient disparaître de la surface de la Terre dans un avenir proche, soit 28 % du total des espèces étudiées. Les cycadales – des plantes visuellement proches des palmiers et des fougères – sont le groupe le plus menacé, avec plus de 70 % d'espèces en voie d'extinction. Comme le met en avant notre infographie, la dégradation de la biodiversité est aussi particulièrement importante au niveau des écosystèmes aquatiques. Le taux d'espèces menacées atteint ainsi 41 % chez les amphibiens et plus de 35 % chez les requins, les raies et les récifs coralliens.



Plus d'un quart des espèces sont menacées d'extinction

Part d'espèces animales/végétales menacées d'extinction dans le monde en 2024, par classe ou famille d'organismes



Sur les 163 040 espèces étudiées dans la Liste rouge mondiale de l'UICN en 2024, 45 321 sont classées menacées.

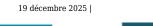
Source: Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)



statista 🗹

Cliquer l'image pour l'agrandir. Crédit : Statista

De Tristan Gaudiaut pour Statista





Luberon : Enedis s'engage pour préserver la faune et la biodiversité à Goult



La société <u>Enedis</u>, très engagée pour la protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité, démarre un chantier d'envergure de plusieurs jours sur la commune de Goult qui vise à protéger les oiseaux qui fréquentent le Parc naturel régional du Luberon. Cette opération se fait en collaboration avec la <u>Ligue pour la Protection des Oiseaux PACA</u>.

Le chantier mis en place par Enedis et en partenariat avec LPO PACA verra une équipe de techniciens de



Ecrit par le 19 décembre 2025

la structure gestionnaire du réseau de distribution d'électricité mettre en place du matériel « avifaune » sur une ligne de haute tension (TSA) qui traverse les vignes du Luberon du mercredi 17 avril au vendredi 19 avril.

Cette initiative, qui vise à préserver la faune et la biodiversité dans une zone faisant partie du Parc naturel régional du Luberon, n'aura aucune conséquence sur les clients et habitants de la commune de Goult puisque ces travaux se feront sans coupures. Ce mercredi 17 avril, à 11h, a eu lieu la pose du perchoir et d'effaroucheurs qui vont s'étendre sur plusieurs kilomètres de la ligne électrique haute tension, à Goult.

Pour l'occasion, le maire de Goult, Didier Perello, la directrice adjointe territoriale Enedis Vaucluse, <u>Emilie Blondel</u> et la directrice de la ligue pour la protection des oiseaux PACA <u>Magali Goliard</u>, étaient présents pour assister à ce chantier qui témoigne de l'engagement pris pour l'avenir naturel du territoire.





Ecrit par le 19 décembre 2025

DR

Un chantier en faveur de l'avifaune

Ces nouveaux travaux sont mis en place dans le cadre du partenariat entre Enedis et LPO. Il vient répondre à une recommandation du Comité Régional Avifaune qui a mis en évidence la nécessité de protéger les Faucons Crécelle contre les risques d'électrocution.

Le commencement de ce chantier pose les bases d'une avancée majeure dans la lutte pour la protection de la biodiversité locale. Plusieurs autres mesures concrètes sont en cours d'acheminement et vont être mises en place rapidement.

9 zones protégées avec cette initiative

Avec le début de ce dispositif, c'est neuf supports électriques potentiellement dangereux répartis sur le territoire de Goult qui vont être sécurisés. Cela implique des solutions concrètes visant à réduire les risques pour la faune aviaire, parmi lesquelles :

-un perchoir qui offre un point d'attraction sécurisé pour les oiseaux et qui permet de contrôler les risques en offrant aux Faucons Crécelle un lieu sûr pour atterrir et se poser sans risques d'électrocution.

-des effaroucheurs (roues anti-contact) dont l'objectif est de dissuader les oiseaux de se poser sur des lieux potentiellement dangereux, en empêchant leur accès. Un vrai mécanisme visant à protéger la faune aviaire du Luberon et des visiteurs volants du Parc du Luberon de tous risques d'électrocution tout en assurant une sécurité maximale.

Aucunes conséquences pour les habitants et les clients

Dans sa volonté de mettre en place une politique d'amélioration de la qualité de fourniture de l'électricité, Enedis s'engage à mobiliser ses équipes de techniciens spécialisés dans les travaux sous tension. Ces professionnels interviennent sur des installations sous tension pour maintenir ou raccorder des réseaux aériens HTA, dans le but d'assurer la satisfaction des clients Enedis par la réduction du nombre de et des temps de coupures pour causes de travaux. Ces interventions nécessitent une prise en compte permanente de la prévention des risques pour garantir une sécurité totale.

Grâce à ces interventions sur le réseau électrique 20 000 volts sous tension, Enedis n'a pas recours à l'utilisation de groupes électrogènes. Cela permet l'économie de plusieurs tonnes de CO2 non utilisées. Un calcul de ces émissions entre en compte dans le choix des priorisations de chantier sous tension par Enedis.



Une 5e meute de loups détectée en Vaucluse?



Alors que <u>l'OFB</u> (Office français de la biodiversité) annonçait cet été une évaluation de la population de loups gris (Canis lupus) en légère baisse sur un an (906 loups au sortir de l'hiver 2023, contre 921 l'année précédente), la <u>Coordination rurale</u> dénonce pour sa part un décalage « saisissant » par rapport à la réalité. Le syndicat agricole met plutôt en avant la progression des attaques de 19% sur l'année 2022 et de 16% au cours du premier semestre 2023.

Plan d'actions loup 2024-2029

Depuis, le Gouvernement a dévoilé son plan national d'actions loup 2024-2029 qui prévoit notamment la simplification du protocole de tir afin de protéger les troupeaux. Il a aussi revu à la hausse la population de loups qui s'élèverait désormais à 1 104 individus.

En tout, ce plan, qui doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2024, comprend 42 nouvelles mesures comme l'augmentation du taux de prélèvement (de 19% actuellement à 20% ou 21%), la réforme du comptage, une meilleure indemnisation des éleveurs, la mise en place d'une enveloppe de 2,5M€ sur la période pour financer la protection des troupeaux (avec par exemple la création d'un statut du chien dédié à cette



Ecrit par le 19 décembre 2025

mission)...

Le ministère de l'Agriculture étudie par ailleurs le changement de statut du loup pour le faire passer d'espèce 'extrêmement protégée' à espèce 'protégée'. Un éventuel déclassement auquel s'opposent de nombreuses associations pour la sauvegarde des loups qui permettrait d'en abattre encore davantage.

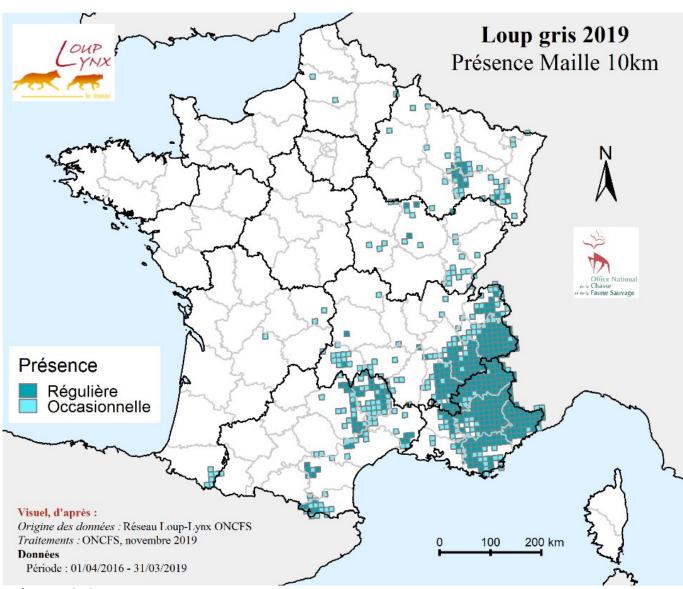
Une mascarade

Peu convaincue, la Coordination rurale assure que « les mesures de protection sont totalement inefficaces, elles ont des coûts importants pour les éleveurs et elles engendrent des problèmes supplémentaires avec notamment la multiplication des chiens de protection ».

« C'est une véritable mascarade, pire, un véritable mépris des éleveurs qui font état de la présence du loup un peu partout dans les territoires et ne cessent d'alerter sur le nombre d'attaques en recrudescence, s'insurge même Serge Jousselme, président de la Coordination des Hautes-Alpes. L'État ne se donne donc pas les moyens nécessaires de répertorier l'intégralité du nombre de spécimens en France. Cette sous-évaluation est totalement inacceptable. »

En effet, le loup semble gagner du terrain d'année en année. Selon l'Office français de la biodiversité, un tiers des loups de France provient de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. L'espèce est d'ailleurs traditionnellement présente maintenant sur l'ensemble des Alpes, le Massif central, les Pyrénées-Orientales et l'Est de la France. Mais on la retrouve aussi désormais en Nouvelle-Aquitaine, en Normandie et en Bretagne.

En 2009, 12 départements étaient concernés par la prédation. Ils sont désormais passés à 40 en 2019, et 44 en 2021. Le nombre d'attaques de loups sur les troupeaux est passé de 984 en 2010 à 3 730 en 2020. Dans le détail, 3 791 animaux ont péri en 2010 à la suite de ces attaques, contre 11 849 en 2020, soit une augmentation de 213%. Enfin, les dépenses pour dédommager les victimes de loups sont passées de 1,09M€ en 2010 à 3,96M€ en 2020. Une augmentation de 263 %.



Présence du loup en France en 2019.

Combien de loups en Vaucluse ?

Si l'espèce, arrivée d'Italie par les Alpes, est signalée ponctuellement dans le Vaucluse depuis le milieu des années 1990, ce n'est qu'à partir de 2009 qu'une meute est officiellement répertoriée dans le Ventoux et que les premières attaques sont avérées. Depuis, une meute a également été observée sur le plateau d'Albion, une sur le Grand Luberon et une meute sur les Monts de Vaucluse Ouest. Enfin depuis l'été 2022, une cinquième meute aurait été détectée dans le secteur du 'Petit Luberon', une zone située à l'Ouest du massif comprise dans un triangle entre Cavaillon, Bonnieux et Lourmarin.

Si cette présence reste à confirmer, un habitant d'Apt a filmé en juillet et août 2022 le passage de plusieurs loups dans son jardin.

L'évaluation de la population dans le département reste cependant difficile à réaliser car l'espèce est très



Ecrit par le 19 décembre 2025

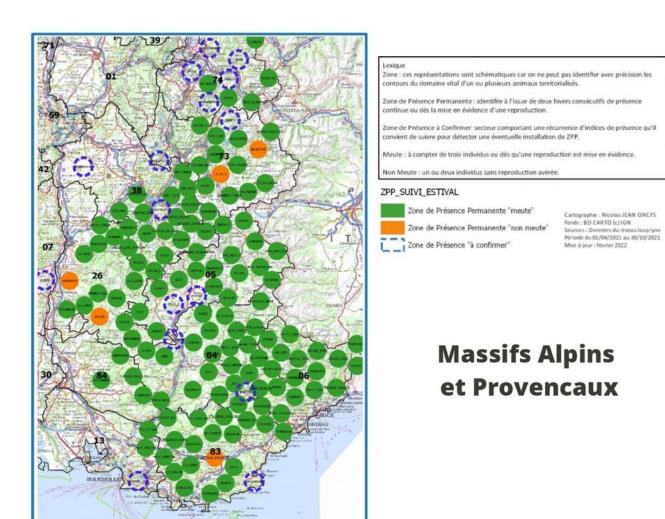
mobile et la taille des espaces vitaux des meutes varie au fil des années, s'étendant sur des dizaines de km2. De plus, si une meute est constituée d'au moins 2 individus (un couple d'animaux dominants), elle peut monter jusqu'à 5 à 7 loups qui quittent ensuite la meute lorsqu'ils veulent, eux-aussi, avoir des louveteaux. En tout, au moins une trentaine de loups seraient installés dans le périmètre du parc naturel régional du Luberon compris entre la montagne de Lure et les Monts de Vaucluse.

30 attaques en Vaucluse dont 20 indemnisées

Si les attaques de troupeaux ont augmenté de près de 20% en un an, les services de l'Etat assurent qu'elles restent du même ordre en Vaucluse qu'en 2021 et 2022. Néanmoins, selon la Fédération départementale ovine (FDO) de Vaucluse le nombre de ces attaques avait quadruplé entre 2019 et 2021. En 2023, sur les 30 attaques ayant fait l'objet de constats de la part des services de l'OFB du Vaucluse, 20 ont donné lieu à des indemnisations. Plus près de nous, la dernière attaque remonterait à la nuit du 11 au 12 septembre derniers où 7 chèvres ont été égorgées dans l'enclos d'un élevage situé à Saint-Christol d'Albion.

Toutes les attaques ne peuvent cependant pas être attribuées au loup. Elles peuvent aussi être le fait de chien ou de chien-loup hybride comme cela avait le cas en 2017 à Montfavet où près de 40 ovins avaient été perdus.





© OFB

Les meutes répertoriées par l'OFB en Provence et dans les Alpes.

Entre 2 et 5kg de viande par jour

Pour rappel, chaque individu peut manger entre 2 et 5kg de viande par jour, généralement répartis entre un gros repas après la chasse et quelques jours de jeûne. Ces besoins sont accrus en hiver, ainsi qu'en période de gestation et de lactation pour les femelles. Par ailleurs, les loups ne mangent pas la totalité des carcasses. Ils ne mangent que les parties 'nobles' de leurs proies, ce qui explique pourquoi plusieurs animaux peuvent être tués afin d'atteindre le volume de viande nécessaire à leur ration quotidienne.

Toutefois, l'animal s'adapte aux ressources de son environnement et peut, en période de disette, être aussi capable d'être charognard. Et bien que carnivore, il peut diversifier son alimentation en consommant des baies sauvages voir même des insectes si nécessaire.

Ces proies sont de tailles très diverses, allant de la souris au cerf, en passant par le chevreuil, le lièvre, le lapin, la marmotte, le renard, les oiseaux ou même les reptiles et batraciens.

Bien évidemment, si un seul individu peut s'attaquer à une petite proie, c'est en meute que les loups



s'attaqueront à un sanglier ou un cerf qui permettront de nourrir un groupe durant plusieurs jours.

Comment lutter pour la centaine d'éleveurs ovins vauclusiens ?

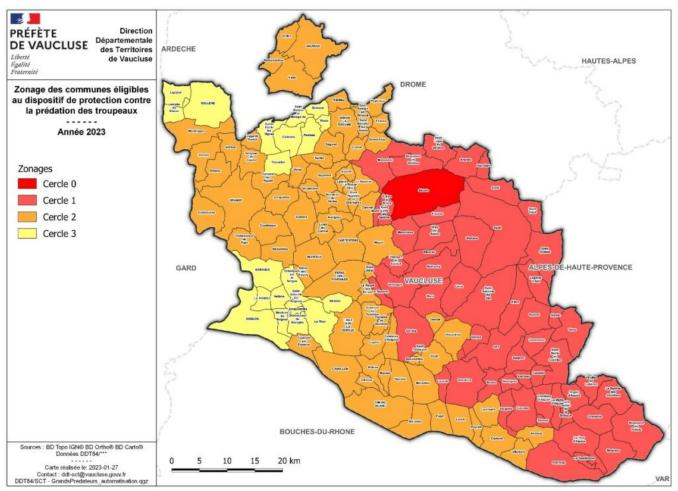
Depuis le début de l'année, un arrêté préfectoral a classé 65 communes du département comme pouvant bénéficier des aides visant à acquérir des clôtures électrifiées (2 communes de plus qu'en 2022). Dans le même temps, 65 communes sont aussi éligibles aux aides pour le gardiennage (voir carte ci-dessous). C'est 41 de plus que l'an dernier. Seule Bédoin, est classé en 'Cercle 0', c'est-à-dire dans les zones où les élevages sont fortement soumis à la prédation et bénéficient de mesures de protections spécifiques (parc de pâturage électrifié et visites journalières, gardiennage et parc de nuit, gardiennage et chien...).

Pas sûr que cela suffise à la centaine d'éleveurs vauclusiens, veillant sur un cheptel d'environ 30 000 ovins, qui demande notamment que l'on accorde l'autorisation de tirer avec des lunettes de visée nocturne afin d'être plus efficace qu'avec un projecteur qui fait fuir les animaux.

Une inquiétude que partagent d'ailleurs les élus locaux, que ce soient <u>l'AMV (Association des maires de Vaucluse)</u>, les représentants locaux de <u>l'Association des communes pastorales</u> ou bien encore les parlementaires comme le député de la 5^e circonscription de Vaucluse Jean-François Lovisolo qui, en janvier dernier, proposait à l'Assemblée nationale de voter <u>une loi pour la création de zones de protection renforcée contre le loup</u>.



Ecrit par le 19 décembre 2025



La carte des communes vauclusiennes éligibles au dispositif de protection contre la prédation des troupeaux.

Cohabitation ou coexistence?

« Le loup est un animal sauvage qui doit évoluer dans un environnement sauvage loin des activités humaines » estime Christian Provent, représentant de la Coordination rurale au Groupe national loup (GNL).

Dans cette logique, son organisation entend faire la distinction entre cohabitation et coexistence et demande à la Commission européenne de clairement refuser la cohabitation élevage/loup quel que soit le territoire où l'élevage est présent.

Mettant en avant le risque de disparition d'un pastoralisme présent dans la région depuis 4 000 ans (« les éleveurs s'épuisent et les jeunes sont découragés de s'installer » constate amer la FDO 84), les risques accrus d'incendies des friches abandonnées par les troupeaux et même la perte de la biodiversité des territoires, les éleveurs veulent davantage de mesures fortes Pour cette année en France, le plafond pour les prélèvements vient d'être relevé à 209 loups (dont 37 pour le Vaucluse) alors que 121 loups ont déjà été tués en 2023 dont les 2 derniers il y a quelques semaines dans la Drôme.



Pour les opposants, l'abatage ne constitue cependant pas une bonne solution car en éliminant les individus dominant le risque est de provoquer une dispersion des autres loups qui vont fonder plusieurs autres meutes alentours.

Journées du Patrimoine : Destination Luberon organise deux visites gratuites



A l'occasion des Journées européennes du patrimoine, Destination Luberon organise deux



Ecrit par le 19 décembre 2025

visites gratuites.

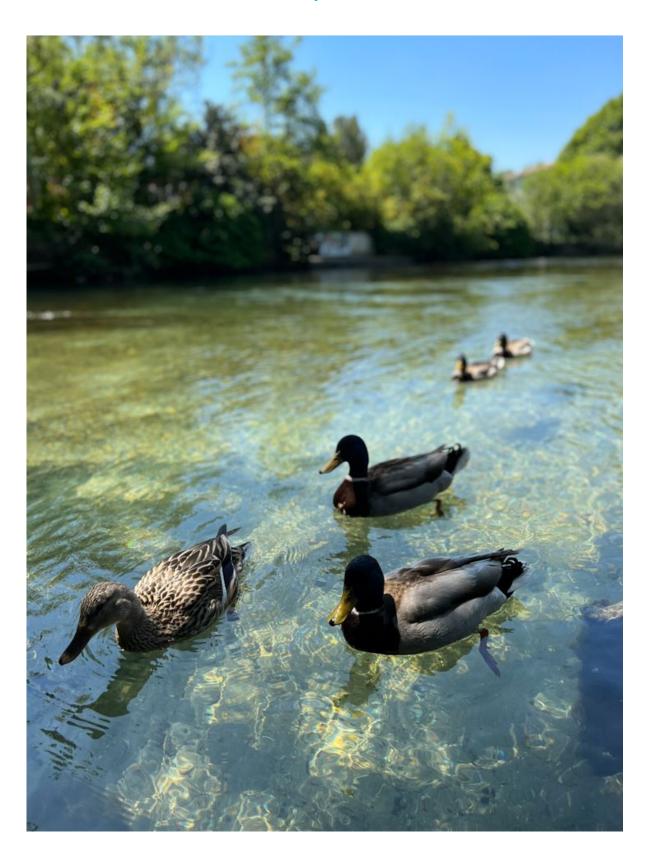
Samedi 16 septembre : entre faune & flore

Partez à la découverte de la faune et de la flore de la Sorgue (oiseaux, poissons, amphibiens et insectes en tout genre). Fabrice, expert de la nature, donnera aux visiteurs foules de petites anecdotes à propos de toutes ces petites bêtes. Comment les capturer, s'en occuper et les relâcher sans les blesser au cours de petits ateliers ouverts à tous.

20 personnes maximum. 9h-12h. Gratuit et ouvert à tous. Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés. RDV parking de la Sorguette à l'Isle-sur-la-Sorgue. Réservation obligatoire sur www.destinationluberon.com



Ecrit par le 19 décembre 2025





© Destination Luberon

Dimanche 17 septembre : entre Garrigue & Durance

Découvrez le Luberon et ses secrets au travers d'une randonnée autour de l'observatoire ornithologique de Mérindol. Sa garrigue et sa flore méditerranéenne, un belvédère perché avec une vue imprenable sur la Durance et son paysage. Un florilège d'oiseaux aquatiques sur cette grande étendue d'eau que l'on peut voir de l'observatoire tout en bas.

40 personnes maximum. 9h-12h. Gratuit et ouvert à tous. Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés. RDV parking de la Garrigue. Réservation obligatoire sur <u>www.destinationluberon.com</u>



© Destination Luberon

À Venasque, découvrez le patrimoine naturel de façon ludique et connectée



Ecrit par le 19 décembre 2025



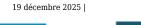
Le 1er sentier numérique ethnobotanique de Vaucluse vient d'être inauguré à Venasque. L'objectif de ce projet est de faire découvrir la faune et la flore de l'espace naturel sensible de la Pérégrine de façon ludique grâce à son smartphone.

Les amateurs de randonnées ou de balades pourront désormais observer l'espace naturel sensible de la Pérégrine sous un nouveau jour, grâce à un sentier numérique ethnobotanique. Créé par <u>Jeanne-Marie Pascal</u>, guide nature, et porté par la Provence Numérique, ce projet vient de voir le jour à Venasque. Le coût du projet s'est élevé à 4 470€ et a été financé par la Provence numérique, Jeanne-Marie Pascal, le Conseil départemental de Vaucluse, et la commune de Venasque.

Armé de votre téléphone, vous pourrez 'scanner' les balises disposées sur votre chemin et découvrir des informations sous forme d'articles ou de vidéos qui content la petite et la grande histoire d'une dizaine d'espèces rencontrées sur le parcours. Pour ce faire, nul besoin d'une application, il faut seulement activer la fonction NFC de votre smartphone. Pour ceux qui ne disposeraient pas de cette fonction, l'itinéraire du sentier est disponible sur internet, ainsi que le contenu de chaque balise disposée sur le parcours.

Les objectifs

Ce 1er sentier numérique ethnobotanique a plusieurs objectifs : sensibiliser à l'intérêt floristique du territoire et mettre en avant son environnement paysager, permettre une appropriation des lieux de façon ludique des savoirs anciens relatifs aux plantes locales à travers l'histoire et des anecdotes, inciter





les touristes à découvrir une autre partie de Venasque, attirer l'attention des nombreux randonneurs, ainsi que valoriser l'offre de randonnée existante.

Le projet permet également d'identifier, protéger et valoriser ce patrimoine rural et sauvage, tout en faisant participer les marcheurs. Si dans le département, ce type de sentier n'existe pour le moment qu'à Venasque, il n'est pas impossible qu'il soit par la suite reproduit dans d'autres endroits. Le projet peut d'ailleurs s'intégrer dans un plan de développement durable.

Déjà des projets d'évolution en perspective

Si le projet finalisé vient tout juste de voir le jour, ses porteurs ont déjà quelques perspectives d'évolution, afin de le rendre davantage attractif. Pour le moment, seuls les marcheurs adultes sont ciblés pour ce sentier, mais cela pourrait bien changer dans le futur.

À l'avenir, le sentier numérique ethnobotanique pourrait très bien viser les familles avec les enfants, avec un jeu de piste pour trouver les balises, qui sont installées discrètement pour se fondre dans la nature, et avec des fiches numériques ludiques adaptées à tout âge. Les groupes scolaires pourraient également profiter du sentier, qui pourrait être un outil pédagogique pour eux, avec des fiches numériques adaptées aux programmes des écoles.

V.A.